

REGLEMENT INTERIEUR

1 Le forfait annuel comprend cette année :

- **40 h d'équitation (32h de cours, et 4 jours de stage)** que vous devez obligatoirement utiliser entre septembre juin.

- **L'examen des galops est compris dans le tarif de l'année.**

L'ordinateur additionne vos heures. (1h par cours et 2h par journée de stage.)

Quand votre quota d'heures est dépassé vous recevez une facture des heures supplémentaires au tarif avantageux de 16€ l'heure.

Les heures non utilisées en fin d'année ne pourront en aucun cas être remboursées, reportées sur l'année suivante, ou récupérées sur le mois de Juillet. A vous de prévoir vos absences et d'utiliser les jours de stage organisés pendant les petites vacances scolaires. Vous pouvez vous aider du planning du club que nous vous envoyons par mail.

2 Les Absences :

- sont récupérées durant les stages uniquement.
- Pour être rattrapée, toute absence prévue devra être notée sur le cahier des absences au bureau.
- En cas de maladie soudaine, vous devrez prévenir le matin avant 9h30 en laissant un message sur le répondeur. L'ordinateur comptabilise les absences excusées trop tard.

Les absences accident ou maladie avec certificat médical de 4 cours ou moins seront rattrapées durant les stages. Au-delà, les chèques vous seront rendus.

En cas d'abandon, les chèques vous seront rendus, mais toutes les séances précédentes vous seront récupérées au tarif passager et vous devrez vous acquitter du solde de la différence.

Ne sont pas récupérables :

- Les absences lors des cours théoriques.
- Les absences par mauvais temps alors que le club ouvert assure les cours.
- Les absences des mercredis à l'école.

3 les consignes du club :

En dehors des leçons, vos enfants ne sont plus sous la responsabilité de leur moniteur. Ils doivent respecter les consignes :

- Ne pas jouer dans les écuries, sur le parking réservé aux voitures et dans les paddocks.
- Ne pas vous attendre sur le parking et pour l'hiver, vous attendre au club house dès la tombée de la nuit.

Ne pas donner à manger aux poneys sans avoir préalablement demandé l'autorisation à un responsable.

- Ne pas abandonner son poney sans lui procurer les soins nécessaires. Ranger et entretenir le matériel utilisé.
- Avoir une tenue décente et un langage correct.
- Ne pas jeter papiers et autres plastiques très dangereux pour les poneys et vous demander à vous, parents, **de ne pas jeter vos mégots de cigarette dans le club** pour les mêmes raisons.
- En cas de problèmes divers, toujours prévenir Hugo au bureau.
- **Tenir vos chiens en laisse dans le club.**
- **Interdiction aux mineurs de fumer dans l'enceinte du club sous peine**

d'exclusion.

4 l'info club :

Chaque mois, vous informez de la vie du club, de toute modification qui pourrait survenir etc.

Pour le club, la responsable : J Rosant .